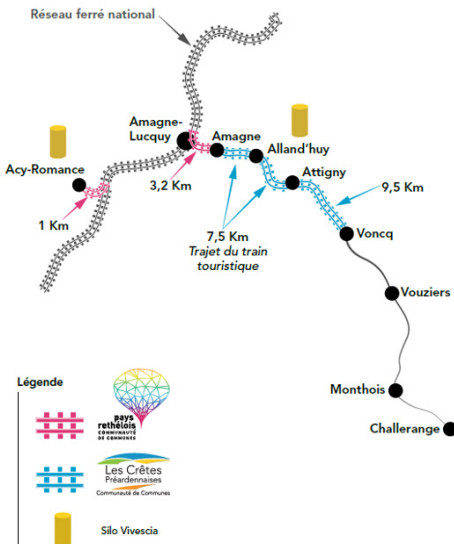


**VOIE FERRÉE CAPILLAIRE SUD ARDENNES
ACY-ROMANCE/AMAGNE-LUCQUY-VONCQ**



Mars 2021

Tracé de la voie ferrée capillaire Sud Ardennes entre Amagne-Lucquy et Voncq.

MAINTIEN EN SERVICE D'UNE VOIE FERRÉE CAPILLAIRE



Train à l'entrée de la commune d'Amagne venant du silo Vivescia d'Alland'Huy le 27 octobre 2021
Crédit : DR, tirée de [article de 2021 de Actu Transport Logistique](#)

CHIFFRES-CLÉS

CARACTÉRISTIQUES DE LA VOIE FERRÉE CAPILLAIRE

- 20 km entre Amagne-Lucquy et Voncq dont 11 km exploités
- Plusieurs activités sur la ligne : fret et tourisme ferroviaire
- 40 tonnes de céréales transportées annuellement
- Activité de vélorail à venir avec le potentiel touristique de la voie verte et le canal des Ardennes longeant une partie de la voie ferrée capillaire

IMPACT

- Réduction du nombre de camions sur les routes et donc des émissions de gaz à effet de serre du territoire (environ 3000 camions par an sur les routes du département sont évités grâce au maintien de l'exploitation de la ligne)

CONTEXTE

Les lignes capillaires contribuent à la desserte fine des territoires et sont un maillon essentiel du transport de fret ferroviaire notamment pour l'activité des granulats et des céréales. La Région Grand Est est très concernée par la pérennisation de ces lignes car elle présente le réseau capillaire fret le plus étendu de France. Le maintien de ces lignes représente à la fois un intérêt environnemental pour limiter les émissions de gaz à effet de serre du territoire mais aussi une opportunité économique pour le territoire.

Cependant, en 2015-2016, SNCF Réseau informe les partenaires embranchés sur la voie ferrée capillaire reliant Amagne-Lucquy à Challange de sa volonté d'arrêter l'exploitation de la ligne faute de rentabilité. En 2018, SNCF Réseau ferme la section de ligne d'Alland'huy à Challange.

Les CC des Crêtes Préardennaises et du Pays Rethémois s'organisent pour éviter la fermeture de la section de ligne entre Amagne-Lucquy et Attigny. Vivescia, la coopérative agricole qui dispose de silos de long de la voie ferrée capillaire et qui l'utilise pour déplacer sa marchandise, commande un audit en 2018 pour connaître le coût des travaux afin de maintenir la voie ferrée capillaire en exploitation. L'étude annonce 1,2 millions d'euros d'investissements pour les travaux de remise à niveau de la voie.

En 2019, les deux CC, conscientes qu'« une fois que la voie est fermée, on ne peut plus la rouvrir », sont déterminées à mener à bien leur projet. Le député de la 3^{ème} circonscription des Ardennes, Jean-Luc Warsmann, soutient et appuie les deux CC dans leurs recherches de subventions leur permettant d'obtenir des aides à hauteur de 90% du coût des travaux par le biais du PACTE Ardennes.

CONTACT :

Nadia Djemouai
Directrice Générale Adjointe,
nadia.djemouai@lescretes.fr,
03 24 35 34 29 - 06 81 92 10 17,
CC des Crêtes Préardennaises, rue de la Prairie, 08340 Poix-Terron

CONTEXTE (SUITE)

À la suite de négociations et grâce au soutien du préfet des Ardennes, les deux CC arrivent à racheter pour 1€ symbolique la section de ligne entre Amagne-Lucquy et Attigny à SNCF Réseau (ainsi que celle de 1 km entre la gare de Rethel et le silo de Vivescia d'Acy-Romance au département des Ardennes). La CC du Pays Rethélois délègue la gestion et la maîtrise d'ouvrage du projet à la CC des Crêtes Préardennaises puisque 99% de la ligne est sur son territoire.

La CC des Crêtes Préardennaises devient alors gestionnaire de ces deux voies ferrées locales le 1er janvier 2021.

Les entreprises embranchées payent un prix en fonction de la tonne transportée à la CC devant couvrir les coûts de fonctionnement et d'entretien de la voie capillaire. Afin de garantir l'équilibre financier de la voie à long terme, la CC souhaite développer le trafic sur la voie avec des flux supplémentaires notamment en chargeant d'autres types de marchandises, en aménageant une plateforme de rail / route permettant un transfert directement à Attigny et en développant des activités parallèles au transport de marchandises sur la voie comme le train touristique et le vélorail. Vivescia s'est engagée à ne pas arrêter le transport sur la voie entre 2021 et 2026 pour laisser le temps à la CC de développer d'autres fret et activités.

CHIFFRES-CLÉS

MOYENS HUMAINS

- Besoin d'un demi-ETP pour suivre le projet au sein de la CC des Crêtes Préardennaises la première année (puis suivi moins chronophage)

COÛT GLOBAL

- 1,2 millions d'euros de travaux de remise à niveau de la voie
- Coût d'exploitation de la voie couvert par la redevance des entreprises embranchées actuelles (facture à la tonne transportée) et l'augmentation du trafic à venir

FINANCEMENT

- 90% de subventions publiques (par le biais du PACTE Ardennes)
- 10% du projet financé par les deux CC

PARTENAIRES

- État, Région Grand Est, Département des Ardennes (par le biais du PACTE Ardennes)
- Préfecture des Ardennes
- CC Pays Rethélois
- AMO pour monter le dossier de rachat auprès du Ministère des Transports et la gestion de la voie
- SNCF Réseau
- Vivescia (coopérative agricole)
- Association du train touristique ATVA (les « Amis de la traction vapeur en Ardenne »)
- Futur partenaire du vélorail

GRANDES ÉTAPES DU PROJET



RETOURS D'EXPÉRIENCE

Ce projet s'inscrit directement dans la volonté des collectivités locales de prendre part à la transition énergétique, mais le travail nécessaire à son aboutissement est important. L'ampleur et l'ambition du projet nécessite obligatoirement d'avoir recours à un AMO afin d'être mieux accompagné dans les démarches administratives multiples.

La gestion partagée entre deux collectivités représente le seul exemple en France de ce montage innovant et les avis sont unanimes, depuis la reprise, c'est « la première année où les exploitants n'ont pas entendu parler de la voie ferrée ». En effet, la CC permet une gestion plus réactive que SNCF Réseau du fait de sa proximité territoriale.

EN SAVOIR PLUS

- [Article de 2019 de Actu Transport Logistique](#)
- [Article de 2021 de Actu Transport Logistique](#)
- [Page du Conseil Départemental des Ardennes](#)

Fiche rédigée par :



La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

